

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien  
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

## TRANSPORT PUBLIC UN RÔLE MAJEUR POUR LA RÉGION

### Quelle PAC après 2020 ?

**L**a Bretagne est l'une des plus importantes régions agricoles d'Europe, en particulier en ce qui concerne l'élevage. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire occupent une place centrale dans l'économie régionale. Elles sont souvent pourvoyeur d'emplois dans les zones rurales car très présentes presque partout en Bretagne. C'est pourquoi la Région souhaite pleinement s'investir dans les réflexions sur la prochaine réforme de la Politique agricole commune, qui apporte actuellement près de 500 millions

d'euros de soutien par an à l'agriculture bretonne. Elle a déjà participé, début 2017, à la consultation publique sur « la modernisation et la simplification de la PAC » lancée par la Commission européenne, en vue d'une réforme qui devrait entrer en vigueur en 2021. En septembre, pour apporter une contribution spécifique partagée par le plus grand nombre, la Région a invité le monde agricole et le grand public à débattre, principalement autour de la pérennité de l'activité agricole et des modes de production. Consultation en ligne,

réunions publiques, auditions... : l'analyse des différentes contributions viendra nourrir les propositions détaillées de la Bretagne pour la future PAC. Une réunion de restitution aura lieu à Pontivy en octobre. Et en décembre, la position bretonne sera soumise au vote de l'assemblée régionale avant d'être largement diffusée auprès des institutions et partenaires européens et nationaux.

Plus d'information sur :  
[www.bretagne.bzh/consultation-PAC](http://www.bretagne.bzh/consultation-PAC)



# TRANSPORT PUBLIC UN RÔLE MAJEUR POUR LA RÉGION

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, le Conseil régional de Bretagne assume pleinement la responsabilité du transport scolaire et du transport interurbain.

Ces compétences majeures viennent s'ajouter à celle des liaisons maritimes avec les îles devenues régionales le 1<sup>er</sup> janvier.

Ces nouvelles responsabilités renforcent le rôle déjà important de la Région en matière de mobilité pour les Bretonnes et les Bretons.

En 2002, la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) avait confiée aux Régions la responsabilité des transports d'intérêt régional et particulièrement du transport express régional (TER). La Région Bretagne s'était pleinement saisie de cette compétence en investissant largement pour la modernisation du réseau ferré et le développement de la desserte et en assumant la mise en œuvre de plusieurs lignes routières interdépartementales structurantes. La loi de 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) vient renforcer profondément le champ d'action régional en

la matière en lui confiant les compétences transports et mobilité des Départements (à l'exception du transport des élèves et étudiants en situation de handicap).

## De nombreux défis à relever

La Région hérite de compétences qui étaient exercées par chaque Département de façons très diverses. Chacun d'eux avait une organisation particulière qu'il s'agisse de la définition des dessertes, de la gestion des points d'arrêts, des modes de contractualisation avec les transporteurs, de la tarification, de l'information et de la concertation avec les usagers ou des outils métiers. Le Conseil régional a ainsi repris plus de 1 000 conventions ou contrats passés avec des entreprises, des collectivités ou des associations.

Conscient de la complexité de ces prises de compétences, le Conseil régional de Bretagne et les Départements ont commencé à travailler sur le sujet dès la fin de l'année 2015. Des réunions très régulières ont rassemblé les services des différentes collectivités afin d'aborder chacun des sujets et les réunions qui ont eu lieu entre les élus concernant les transferts de charges et de ressources ont permis d'aboutir à des conventions de transferts signées fin 2016 dans un large consensus. Le premier objectif pour le Conseil régional était de garantir la continuité du service public au moment de la prise de compétence.

**“La continuité du service public a été notre premier enjeu pour la rentrée de septembre”**

**Gérard Lahellec,**  
Vice-président chargé des transports et de la mobilité en Bretagne

**“Avec BreizhGo, nous proposerons aux Bretonnes et aux Bretons un réseau unifié pour le train, le car et les liaisons vers les îles”**

**Loïc Chesnais-Girard,**  
Président du Conseil régional de Bretagne

## Une présence réaffirmée dans les territoires

Près de 80 agent·e·s des services transports des Départements sont devenus agent·e·s du Conseil régional au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Le Conseil régional de Bretagne a fait le choix de maintenir leurs affectations géographiques afin qu'ils puissent continuer d'assurer un service de proximité. Le transport public nécessite une connaissance fine des territoires et une capacité d'intervention sur site. Les



## L'économie de la culture et du patrimoine en Bretagne

Assemblée consultative unique en France composée de représentants de la vie culturelle, artistique, patrimoniale et linguistique bretonne, le Conseil culturel de Bretagne (CCB) peut être sollicité par le Conseil régional pour toute question liée à l'identité culturelle de la Bretagne et à son rayonnement. À ce titre, il rend des avis, remet des contributions et réalise des études. La dernière en date, « panorama économique des activités



© Pascal Perennec

culturelles et patrimoniales en Bretagne » est l'aboutissement de deux années de travail dans le cadre d'une réflexion sur l'économie du temps libéré. Cinéma-audiovisuel et radio, musique enregistrée, livre, métiers d'art, arts plastiques, culture scientifique et technique, spectacle vivant, archéologie: l'état des lieux dressé par le CCB a pour ambition de mieux comprendre le fonctionnement des neuf principaux secteurs d'activités artistiques et culturelles en Bretagne. Ce panorama, fondé sur une approche plus qualitative que quantitative, porte un regard transversal sur ce vaste écosystème. Il en dégage aussi les atouts à valoriser en Bretagne: capacité à travailler ensemble, force d'innovation et d'adaptation, variété d'offres de festivals musicaux, mais aussi un attachement au territoire et un insatiable appétit de culture des Bretonnes et des Bretons...

Plus d'informations sur [www.bretagne.bzh/etudes-ccb](http://www.bretagne.bzh/etudes-ccb)

## La pédagogie à l'heure du numérique

En charge des équipements pédagogiques des lycées, la Région met à disposition des établissements des matériels informatiques récents et performants, qu'elle renouvelle régulièrement. Former les jeunes aux usages numériques et leur donner accès aux ressources pédagogiques disponibles sur Internet est un enjeu déterminant pour la réussite des élèves. Pour ce faire, chaque établissement doit disposer de réseaux en bon état et de débits suffisants. C'est pourquoi sans attendre l'arrivée de la fibre et du très haut débit sur tout le territoire, la Région a proposé que chaque lycée breton puisse bénéficier dès la rentrée 2017 d'un débit dit confortable. Sur les 116 lycées publics, 80 ont adhéré au dispositif: 6 d'entre eux situés en zone urbaine sont raccordés à la fibre Bretagne très haut débit (100Mo), 23 sont en liaison cuivre 30Mo et 51 en fibre 30Mo.



© Emmanuel Pain

### ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## La Région aux côtés du mouvement associatif

Convaincue du rôle fondamental des associations pour cultiver le vivre ensemble et participer au développement socio-économique de la Bretagne, la Région a signé début septembre une nouvelle charte d'engagements réciproques avec le Mouvement associatif de Bretagne. Elle s'inscrit dans la continuité de la première charte signée en 2009, et réaffirme l'engagement de la Région pour le tissu associatif breton qui irrigue les communes et caractérise la Bretagne. Avec 65 000 associations, qui emploient 108 000 salariés et mobilisent 550 000 bénévoles, et 3 000 structures qui se créent chaque année, la vie associative y est en effet particulièrement vivante et dynamique. Ce partenariat les invite à mettre l'accent sur la vie démocratique et le dialogue civique ainsi que sur la création de richesses sociales, culturelles ou économiques dans un but autre que la recherche de bénéfices.

### ZOOM SUR...

## Les président-e-s de commissions

Pour préparer les dossiers avant de se prononcer, le Conseil régional met en place des commissions d'élu-e-s. Elles sont saisies, pour avis, sur les projets de délibération du Président du Conseil régional soumis au vote.

Commission n°1 «Éducation, formation et emploi»: **Gaël Le Meur**

Commission n°2 «Économie, agriculture et mer, Europe»: **Gaël Le Saout**

Commission n°3 «Aménagement du territoire»: **Sébastien Sémeril**

Commission n°4 «Culture et vie associative»: **Kaourintine Hulaud**

Commission n°5 «Développement durable»: **Karim Ghachem**

Commission n°6 «Finances et affaires générales»: **Bernard Marboeuf**

Retrouvez toute la composition de l'assemblée régionale sur l'annuaire des élu-e-s:

[www.bretagne.bzh/elus](http://www.bretagne.bzh/elus)

## AGENDA

**18.10.2017**

Conférence bretonne de l'eau

**26.10.2017**

Réunion de restitution de la consultation sur la PAC après 2020 à Pontivy

## Un plan breton pour développer l'apprentissage

Conjuguant voie de formation en alternance et contrat de travail, l'apprentissage est une voie reconnue d'élévation du niveau de qualification, d'accès à l'emploi et souvent d'épanouissement personnel. L'adoption et la mise en œuvre d'un plan breton de développement de l'apprentissage répondent à plusieurs objectifs : atteindre 20 000 apprenti·e·s en 2020, développer la communication autour des métiers et de la voie professionnelle, optimiser l'offre de formation avec des filières complètes et une forte innovation pédagogique, fluidifier les parcours de formation et prévenir les ruptures de contrat. Présenté en Session du Conseil régional mi-octobre, ce plan se déclinera autour de 4 axes : le premier concerne l'appareil de formation breton, la définition de l'offre de formation, le financement et la modernisation des CFA ; le deuxième vise à convaincre les jeunes des avantages de l'apprentissage tout en leur fournissant un accompagnement renforcé durant leur formation ; le troisième a pour but de convaincre les employeurs de recourir davantage à l'apprentissage et de les fidéliser en les professionnalisant sur ce volet formation ; le quatrième et dernier axe précise la coordination à l'échelle du territoire breton des différents acteurs concernés par l'apprentissage.



## Vers des bâtiments moins énergivores

En Bretagne, la diminution des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre est un enjeu essentiel. Le bâtiment est le poste de consommation d'énergie le plus important, avec 45 % des consommations d'énergie finale. La Région, l'ADEME et l'État ont choisi d'animer la mutation de la filière bâtiment vers une économie bas carbone et la réalisation de bâtiments et d'équipements plus sains et respectueux de l'environnement au travers d'un appel à projets. Celui-ci s'adresse à tous les types de maître d'ouvrage à l'exclusion des particuliers et des entreprises de plus de 250 salariés et concerne les rénovations ou constructions de logements sociaux collectifs, bâtiments tertiaires publics ou privés entrant dans le champ de la réglementation thermique avec un taux d'occupation hebdomadaire significatif, les habitats groupés, associatifs, coopératifs, participatifs ainsi que les copropriétés. Il permet de soutenir les projets s'inscrivant dans une des catégories suivantes : la rénovation de bâtiments performants intégrant des

matériaux biosourcés, la construction de bâtiments neufs dont la production d'énergie renouvelable couvre 50 % des consommations du bâtiment ou la construction de bâtiments neufs à énergie positive dont la production d'électricité renouvelable couvre 100 % des consommations non renouvelables du bâtiment. L'appel à projets est ouvert jusqu'en novembre pour sa session 2017 et jusqu'en avril 2018 pour la seconde session.

Retrouvez toutes les informations sur les modalités, le retrait et le dépôt des candidatures sur [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh), rubrique « aides et dispositifs / appel à projets ».



## Une nouvelle façon de concevoir l'achat public

Les achats publics en Bretagne représentent chaque année plus de 2,5 milliards d'euros en moyenne. Considérant le poids économique de la commande publique et le levier qu'elle constitue pour soutenir la compétitivité des entreprises, l'emploi et l'innovation, la Région s'est engagée en février dernier pour une « politique d'achat au service de l'économie : vers un partenariat pour une commande publique ouverte ». Fondée sur sa responsabilité économique, sociale & solidaire et environnementale, cette politique sera déclinée dans un schéma des achats économiquement responsables, qui fait l'objet d'une consultation publique jusqu'au 3 décembre (<https://atelier.bretagne.bzh>), afin d'associer l'écosystème régional de la commande publique à son élaboration. Cette démarche repose sur la volonté d'offrir des services numériques à valeur ajoutée pour les acheteurs publics et les entreprises

(espace numérique de sourcing, place de marché publics en ligne Mégalis Bretagne, observatoire régional). Elle mobilisera les filières économiques concernées, à l'image de l'agroalimentaire pour le projet Breizh Alim' dédié à un approvisionnement de proximité et de qualité en restauration collective. Initiée il y a un an, cette démarche novatrice vise à faciliter la mise en relation des acteurs de la restauration collective bretonne et à optimiser la politique d'achat. À l'instar de Breizh Alim', Breizh Bât' vient d'être lancé à l'occasion de l'événement « Breizh storming, pour une commande publique au service de l'économie ». Menée en collaboration avec la filière de la construction, cette nouvelle initiative régionale permettra d'assurer l'animation de la filière bâtiment et travaux publics autour des enjeux de la commande publique.

## Expression des groupes politiques du Conseil régional

### **ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE**

#### **Une étape pour la nouvelle Région**

Lors de la session de juin dernier, Loïg Chesnais-Girard a été élu Président du Conseil régional, avec l'objectif de continuer le travail engagé tout en impulsant de nouvelles orientations afin de répondre aux messages adressés par les citoyens lors des dernières élections. La première orientation concerne la démocratie. Elle doit irriguer notre façon de « fabriquer » l'action régionale et permettre aux bretonnes et bretons de mieux connaître et comprendre nos projets. Mais plus encore, il s'agit de permettre aux citoyennes et citoyens de notre région de s'impliquer au mieux dans les grands sujets régionaux. Qu'il s'agisse de transports et de nouvelles mobilités, de l'avenir de l'agriculture, des futurs fonds européens, de la COP régionale, la Région fera en sorte de faire participer le plus grand nombre. La seconde est la création. Nous avons la certitude que partout en Bretagne, il existe des potentiels qu'il faut savoir accompagner pour non seulement créer de la valeur et de la richesse, mais aussi renforcer et fédérer celles et ceux qui font et feront la Bretagne de demain. Enfin, le dépassement. Nous devons constamment transcender nos difficultés et unir nos forces afin d'accroître notre attractivité, comme seule la Bretagne sait le faire lorsque des enjeux majeurs pour son avenir sont en discussion.

Ces trois orientations complètent le projet initial qui a vu un de ses dossiers majeurs aboutir en juillet dernier. En effet, avec l'arrivée de la grande vitesse – inaugurée le 2 juillet – l'ensemble de la Bretagne s'est rapprochée des grands centres de décisions européens. C'est grâce à la ténacité historique des bretons et le « pack soudé » dès le début que ce projet a pu voir le jour. Nous en mesurons à peine les premiers effets, aidés notamment par l'actualisation de nos autres modes de transports mais nous savons d'ores et déjà que le 2 juillet restera une date importante.

Cette fin de l'été et début de l'automne a vu aussi l'annonce de la fin des financements de nombreux contrats aidés. Nous nous sommes clairement prononcés pour ne pas fragiliser la vie associative et ne pas mettre les emplois marchands et ceux non marchands sous le même registre. La Région a plaidé pour une négociation car il est vital de revoir certaines décisions prises. L'impact est trop important et les situations trop diverses pour ne pas privilégier un travail au cas par cas.

Ainsi, dans un contexte de rapidité et de proximité se conjuguent, nous devons être plus réactifs et agiles. À ce titre, les contrats que nous signons avec les 59 intercommunalités bretonnes sur l'économie nous engagent mutuellement dans un pacte de confiance et de responsabilité. Chaque contrat est négocié, personnalisé pour répondre aux forces et faiblesses des territoires. Cette nouvelle donne territoriale sera pour l'avenir la clé des réussites économiques et l'assurance de la vitalité bretonne.

Ces nouveaux contrats traduisent donc notre engagement au quotidien, centré sur les valeurs qui nous sont chères : la solidarité, l'équité et le respect. C'est notre ligne de conduite. Celle qui guide notre groupe au quotidien avec une soif de décentralisation toujours aussi forte !

[www.groupe-ps-bretagne.bzh](http://www.groupe-ps-bretagne.bzh)

### **GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES**

2017 apporte aux régions une compétence nouvelle : les transports scolaires et interurbains. Les relations de confiance entre collectivités et le souci partagé de pérenniser le service public ont été déterminants pour définir les dessertes et permettre à chaque territoire de continuer à être desservi, sans alourdir leur charge financière. La Bretagne a su collectivement relever le défi et peut maintenant bâtir un grand service de transports impliquant l'ensemble des territoires et leurs spécificités.

[www.groupe-communiste-bretagne.org](http://www.groupe-communiste-bretagne.org)

[groupe@pcf-crb.org](mailto:groupe@pcf-crb.org)

Contact : 02 23 21 36 90

### **GROUPE RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS**

#### **Pour une Bretagne accessible à tous**

2017 marque un tournant dans les transports : les régions, déjà en charge des TER, deviennent autorités organisatrices de la quasi-totalité des transports interurbains et scolaires. Le défi, que s'est donnée notre collectivité, est de créer un véritable service public de transport régional avec la volonté de prendre en compte toutes les spécificités locales, d'acquiescer une plus grande proximité avec les usagers et une meilleure coordination des modes de transports afin de réduire les inégalités territoriales et sociales.

[www.groupe-prg-bretagne.org](http://www.groupe-prg-bretagne.org)

### **GROUPE DES RÉGIONALISTES**

#### **Les emplois aidés ne sont pas qu'une charge !**

Le coup de frein donné aux emplois aidés a créé en Bretagne un émoi justifié. Il faut rappeler :

- Que ces emplois sont bien souvent un tremplin dans un parcours d'insertion ou de ré-insertion professionnelle, souvent suivi d'une formation complémentaire. Juger de leur impact social à la sortie même du contrat est donc un non sens, il faut regarder la globalité du parcours.

- Et que les associations qui œuvrent auprès des plus démunis (aide alimentaire, aide aux devoirs), pour des missions d'intérêt générales ou dans le domaine éducatif ne peuvent pas augmenter leur prix.

[grouperégionalistes.bzh@gmail.com](mailto:grouperégionalistes.bzh@gmail.com)

Contact : 02 23 21 36 40

### **GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES**

#### **Il faut avancer plus vite !**

Avec les membres d'opposition de droite et du centre, nous venons d'aller voir comment fonctionne le Conseil régional des Hauts-de-France présidé par Xavier Bertrand. Nous avons rencontré des élus réactifs, concrets et proches de la population. La majorité régionale ferait mieux de s'inspirer de ce qui se passe là-bas plutôt que de se perdre dans des schémas aux noms incompréhensibles. Xavier Bertrand s'inspire de son expérience de maire à la tête de Saint-Quentin (Aisne). En ce qui concerne le développement du numérique, dont Jean-Yves Le Drian avait fait son bébé, on parle de 2030 pour installer la fibre chez tous les Bretons. Mais ce n'est plus audible alors que le président de la République parle de 2021. C'est le sujet dont les gens nous parlent le plus. Lors de nos rencontres avec les élus des Hauts-de-France, nous avons constaté que le coût de l'installation d'une prise pour la fibre optique est quatre fois inférieur par rapport à ce qui se pratique en Bretagne. Il y a d'autres solutions que celles choisies pour la Bretagne. Elles sont plus rapides et moins chères (...) La totalité du territoire des Hauts-de-France devrait être entièrement fibrée en 2021.

[www.droiteetcentredebretagne.fr](http://www.droiteetcentredebretagne.fr)

Contact : 02 23 21 36 80

### **GROUPE FRONT NATIONAL**

#### **Le Festival du cinéma de Douarnenez, financé par la Région Bretagne, a invité Cédric Herrou, délinquant récemment condamné par la Justice**

Le festival du Cinéma de Douarnenez continue ses provocations militantes insupportables.

Après l'organisation en 2016 d'une baignade habillée en soutien aux « femmes portant le burkini », les organisateurs sont allés plus loin cet été en invitant Cédric Herrou, militant immigrationniste d'extrême gauche condamné il y a peu pour avoir aidé des centaines de clandestins à pénétrer en France.

Se faisant le complice de l'islamisme et de la submersion migratoire qui menacent gravement notre civilisation, ce festival cher à la gauche extrême se politise toujours plus alors qu'il est grassement subventionné par l'argent public.

Ce festival a ainsi reçu 85 000 euros en 2017 (comme en 2016) de la part de la Région Bretagne malgré l'opposition des élus du Front National (et uniquement eux).

Les élus FN demandent la suppression de toute subvention publique à ce festival militant.

Contact : [groupefnbretagne@gmail.com](mailto:groupefnbretagne@gmail.com)